

**Sujet :** [INTERNET] Consultation publique ISDI Cosson à Puiseux-en-France -

**De :** <bernardloup@wanadoo.fr>

**Date :** 03/09/2021 16:53

**Pour :** <pref-icpe@val-doise.gouv.fr>

Bonjour,

Veuillez trouver en pièce jointe l'avis de Val d'Oise Environnement relatif à l'extension de l'ISDI de Puiseux en France

Cordialement

Bernard Loup

Président de VOE

06 76 90 11 62



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

— Pièces jointes : —

Avis ISDI Puiseux-en-France -VOE.pdf

30 octets



## VAL D'OISE ENVIRONNEMENT

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

Siège administratif : chez Bernard LOUP, 19 allée du Lac 95330 Domont  
tél 06 76 90 11 62

Domont le 3 septembre 2021

### **PROJET D'EXTENSION DE L'ISDI DE PUISEUX-EN-FRANCE** **Avis de Val d'Oise Environnement**

**L'union d'associations Val d'Oise Environnement (V.O.E.) est une association loi 1901, dont le but est la sauvegarde de l'environnement sur le territoire du département du Val-d'Oise. Elle est titulaire d'un agrément départemental au titre de la protection de l'environnement par arrêté préfectoral.**

En 2013-2014, VOE est intervenue lors de la consultation sur le projet de création de l'ISDI à Puisseux-en-France. L'association avait alors émis un avis défavorable au regard du nombre important de centres de stockage de déchets, inertes ou non, en Plaine de France et de la proximité des habitations.

A l'issue de la concertation il a été décidé de réduire l'emprise du projet à sa partie nord et de mettre en place un Comité de suivi local. VOE n'a pas été invitée à participer aux réunions du Comité de suivi et n'a pas eu connaissance d'incidents durant les années d'exploitation. L'ISDI autorisée est en cours de remise en état : une partie a été remise en culture et un espace naturel en talus a été créé.

Tout d'abord, VOE rappelle une fois de plus, que toute consultation publique ou enquête publique durant le mois d'août est inacceptable et dessert le projet.

Une délégation de VOE s'est rendue sur le site pour compléter la lecture du dossier et constater la remise en état de l'ISDI initialement autorisée.

Compte tenu de ces éléments, VOE donne un avis favorable à l'extension de l'ISDI de Puisseux-en-France assorti de la réserve sur la mise en place, comme pour la première tranche d'un Comité de suivi et que ce Comité de suivi soit réuni préalablement à la mise en chantier de l'extension sud en raison de sa proximité avec des habitations.

Pour Val d'Oise Environnement  
Le président  
Bernard Loup